



retraite et micro entrepreneur

Par **Dan Bro**, le **16/12/2019** à **15:43**

Bonjour,

J'ai 62 ans, suis salarié d'une entreprise privée et j'ai décidé de partir à la retraite en décembre 2020 (Taux plein seulement en octobre 2021) .Je souhaite exrcer une activité d'auto entrepreneur (Sophrologue) pendant les premières années de ma retraite.

1. Serai-je contraint du fait de partir avant d'avoir liquidé l'ensemble de es trimestres ?
2. Si je commence mon activité de sophrologue courant 2020 avant mon départ en retraite, comment cela se passera lorsque je ferai valoir mes droits à la retraite? Pourrai-je demander ma retraite tout en continuant mons activité d'autoentrepreneur de sophrologue ?

Merci d'avance pour vos réponses ?

Cordialement

Dany BRUNEAU